



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1 / 8

Révision nr : 9

Date : 25 / 4 / 2016

Remplace la fiche : 17 / 6 / 2015

Bleu de toluidine phéniqué

320130

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : Bleu de toluidine phéniqué

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Dispositif médical de diagnostic in vitro.
Réservé à un usage professionnel.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : RAL DIAGNOSTICS
Site Montesquieu
33650 MARTILLAC FRANCE
Tel : +33 (0) 5 57 96 04 04 Fax : +33 (0) 5 57 96 04 05
www.ral-diagnostics.com
Email: commercial@ral-diagnostics.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA : +33 (0) 1 45 42 59 59

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

• Dangers pour la santé : Irritation cutanée - Catégorie 2 - Attention - (CLP : Skin Irrit. 2) - H315
Irritation oculaire - Catégorie 2A - Attention - (CLP : Eye Irrit. 2) - H319
Mutagénicité sur les cellules germinales - Catégorie 2 - Attention - (CLP : Muta. 2) - H341

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

• Pictogramme(s) de danger

• Pictogramme(s) de danger : GHS08 - GHS07
• Mention d'avertissement : Attention
• Mention de danger : H341 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
H315 - Provoque une irritation cutanée.

• Conseils de prudence

• Prévention : P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage.
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
- Intervention : P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P308+313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Autres dangers : Aucun dans des conditions normales.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2 / 8

Révision nr : 9

Date : 25 / 4 / 2016

Remplace la fiche : 17 / 6 / 2015

Bleu de toluidine phéniqué

320130

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Substance / Préparation : Préparation.

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	n° CAS	n° EINECS	Index CE	REACH	Classification
Phénol	: env. 1 %	108-95-2	203-632-7	604-001-00-2	----	Acute Tox. 3 (Dermal);H311 Acute Tox. 3 (Inhalation);H331 Acute Tox. 3 (Oral);H301 Skin Corr. 1B;H314 Eye Dam. 1;H318 Muta. 2;H341 STOT RE 2;H373
Bleu de toluidine pur	: < 1 %	92-31-9	202-146-2	----	----	Non classé. (GHS)

SECTION 4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins

- **Inhalation** : Amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin si les difficultés respiratoires persistent.
- **Contact avec la peau** : Rincer abondamment à l'eau. Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.
- **Contact avec les yeux** : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- **Ingestion** : Rincer la bouche. Consulter un médecin si des indispositions se développent.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- **Inhalation** : Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
- **Contact avec la peau** : Irritant pour la peau. L'exposition au produit peut provoquer son absorption par la peau et de ce fait causer un danger sérieux pour la santé.
- **Contact avec les yeux** : Irritant au contact direct avec les yeux. Rougeurs, douleur. Vision brouillée. Larmes.
- **Ingestion** : Ne doit pas entrer en contact avec les aliments ni être ingéré. L'ingestion d'une petite quantité de ce produit peut présenter un danger pour la santé.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : Poudre. Dioxyde de carbone. Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun danger significatif.

5.3. Conseils aux pompiers

- Classe d'inflammabilité** : Ininflammable.
- Protection contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Procédures spéciales** : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3 / 8

Révision nr : 9

Date : 25 / 4 / 2016

Remplace la fiche : 17 / 6 / 2015

Bleu de toluidine phéniqué

320130

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions pour les personnes : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Porter un appareil respiratoire approprié.

6.2. Précautions pour l'environnement

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Mesures après fuite / épandage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 8.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

Mesures techniques de protection : Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Garder les flacons fermés hors de leur utilisation.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non applicable.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Sur les ingrédients : Phénol : VLT-TWA [mg/m³] : 8
Phénol : VLT-TWA [ppm] : 2
Phénol : VLT-STEL [mg/m³] : 16
Phénol : VLT-STEL [ppm] : 4
Phénol : VLE - France [ppm] : 4
Phénol : VLE - France [mg/m³] : 15.6
Phénol : VME - France [ppm] : 2
Phénol : VME - France [mg/m³] : 7.8
Phénol : VME - CEE [ppm] : 2
Phénol : VME - CEE [mg/m³] : 7.8
Phénol : VME - Etats-Unis [ppm] : 5

8.2. Contrôle de l'exposition

Protection individuelle



• Protection respiratoire

: Equipement de protection respiratoire approprié. Utiliser un masque facial total avec cartouche de type A (EN 14387). Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4 / 8

Révision nr : 9

Date : 25 / 4 / 2016

Remplace la fiche : 17 / 6 / 2015

Bleu de toluidine phéniqué

320130

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)

- **Protection des mains** : Gants. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.
En cas d'immersion:
Matière : caoutchouc nitrile.
Epaisseur minimum: 0.56 mm.
Temps de pénétration: Non testé.
Matériel proposé : SOL-VEX® (Ansell 37-185).
En cas d'éclaboussures:
Matière : caoutchouc nitrile.
Epaisseur minimum: 0.10 mm.
Temps de pénétration: Non testé.
Matériel proposé : Touch N Tuff® (Ansell 92-500 ou 92-670).
Source des données: Ansell Healthcare Europe N.V., Riverside Business Park, Block J, Boulevard International 55, B-1070 Brussels, Belgium, Tel. +32 (0)2 528 74 00, e-mail : info@ansell.eu.
- **Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
- **Protection des yeux** : Lunettes de sécurité.
- **Ingestion** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Hygiène industrielle** : Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.a. Aspect

- Etat physique : Liquide.
- Couleur : Bleu.

9.1.b. Odeur

- Odeur : Phénolée.

9.1.c. Seuil olfactif

Aucune donnée disponible.

9.1.d. pH

- pH : 6.5 - 7.5

9.1.e. Point de fusion / Point de congélation

Aucune donnée disponible.

9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition

Aucune donnée disponible.

9.1.g. Point d'éclair

- Point d'éclair [°C] : 55.33

9.1.h. Taux d'évaporation

Aucune donnée disponible.

9.1.i. Inflammabilité

Aucune donnée disponible.

9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)

Aucune donnée disponible.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5 / 8

Révision nr : 9

Date : 25 / 4 / 2016

Remplace la fiche : 17 / 6 / 2015

Bleu de toluidine phéniqué

320130

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

9.1.k. Pression de vapeur

Aucune donnée disponible.

9.1.l. Densité de vapeur

Aucune donnée disponible.

9.1.m. Densité relative

Densité : 0.975

9.1.n. Solubilité

Aucune donnée disponible.

9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau

Aucune donnée disponible.

9.1.p. Température d'auto-inflammabilité

Aucune donnée disponible.

9.1.q. Température de décomposition

Aucune donnée disponible.

9.1.r. Viscosité

Aucune donnée disponible.

9.1.s. Propriétés explosives

Aucune donnée disponible.

9.1.t. Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible.

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible.

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité physico-chimique : Stable dans les conditions normales de température et de pression.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible.

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

10.5. Matières à éviter

Aucune donnée disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée disponible.

**Bleu de toluidine phéniqué****320130****SECTION 11. Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****• Toxicité aiguë****Sur les ingrédients**

Phénol : Admin. cutanée (souris) DL50 [mg/kg] : 660 - 707
: Admin. cutanée (lapin) DL50 [mg/kg] : 850
: Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : 340
: Admin. orale (souris) DL50 [mg/kg] : 300
: Administ. orale (lapin) DL50 [mg/kg] : 420
: Inhalation (rat) CL50 [ppm/8h] : > 236

Bleu de toluidine pur : DL50 intrapéritonéal - rat [mg/kg] : 215

Sources des données utilisées : INRS et ESIS

• Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.

• Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.

• Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Aucune donnée disponible.

• Mutagénicité sur les cellules germinales : Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

• Cancérogénicité : Aucune donnée disponible.

• Toxicité pour la reproduction : Aucune donnée disponible.

• Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique : Aucune donnée disponible.

• Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée : Aucune donnée disponible.

• Danger par aspiration : Aucune donnée disponible.

• Effets potentiels sur la santé : Aucune donnée disponible.

• Signes et symptômes d'une exposition : Aucune donnée disponible.

SECTION 12. Informations écologiques**12.1. Toxicité****Sur les ingrédients**

Phénol : CL50-96 Heures - poisson [mg/l] : 8.9
: CL50-48 Hrs - Daphnia magna [mg/l] : 10.2 - 15.5
: CE50-96 Hrs - Algae [mg/l] : 370

12.2. Persistance - dégradabilité**Sur les ingrédients**

Phénol : Biodégradation [%] : 100 (20h)

12.3. Potentiel de bio-accumulation**Sur les ingrédients**

Phénol : Potentiel de bio-accumulation : 2 (Carassius auratus)

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 7 / 8

Révision nr : 9

Date : 25 / 4 / 2016

Remplace la fiche : 17 / 6 / 2015

Bleu de toluidine phéniqué

320130

SECTION 12. Informations écologiques (suite)

12.6. Autres effets néfastes

Ne pas rejeter dans l'environnement.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Elimination des déchets : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

SECTION 14. Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

• No ONU : Non réglementé.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

• Désignation officielle de transport : Non réglementé.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

- Etiquette(s) de danger : Non réglementé.
- Classe : Non réglementé.
- I.D. n° : Non réglementé.
- Code de classification : Non réglementé.

14.4. Groupe d'emballage

- Groupe d'emballage ADR : Non réglementé.
- Groupe d'emballage IMO : Non réglementé.
- Groupe d'emballage IATA : Non réglementé.

14.5. Dangers pour l'environnement

• IMDG-Pollution marine : Non réglementé.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Mesures d'urgence en cas d'accident

• Code IMO-IMDG : FS : Non réglementé.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 8 / 8

Révision nr : 9

Date : 25 / 4 / 2016

Remplace la fiche : 17 / 6 / 2015

Bleu de toluidine phéniqué**320130**

SECTION 16. Autres informations

Texte phrases H des substances : H301 - Toxique en cas d'ingestion.
H311 - Toxique par contact cutané.
H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H318 - Provoque des lésions oculaires graves.
H331 - Toxique par inhalation.
H341 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Révision : 9

Date d'impression : 25 / 4 / 2016

Autres données : Produit destiné à un usage exclusivement professionnel.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 453/2010 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document